

**SESSION DE FORMATION
EN PRÉSENTIEL**

Ce programme est susceptible
d'évoluer en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel de CFA
(directeurs, responsables
administratifs et financiers,
conseillers formation) et des
OPCO intervenant dans la
contractualisation et la facturation
des formations par apprentissage.

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur
de la formation professionnelle ou
avoir suivi la formation « Se repérer
dans la formation professionnelle :
acteurs et mesures ».

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en
droit et politiques de formation à
Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants
évaluée par le formateur tout
au long de la formation (test de
positionnement, temps d'échanges,
travaux pratiques, exercices
d'entraînement...) et par un quiz
d'évaluation des acquis en fin de
formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation
de fin de formation

FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE EN 2026 : MAÎTRISER LES NOUVELLES RÈGLES ET SÉCURISER LES RESSOURCES DE VOTRE CFA

Les évolutions réglementaires de 2025 transforment profondément le financement de l'apprentissage : proratisation journalière, participation obligatoire des employeurs, nouvel échéancier, modulation des niveaux de prise en charge (NPEC)... Les questions sont nombreuses : comment intégrer ces évolutions dans vos conventions de formation ? Quels impacts sur vos relations avec les OPCO, les employeurs et les financeurs publics ? Comment sécuriser la trésorerie de votre CFA ? Centre Inffo vous propose une formation 100 % dédiée à la compréhension et à la mise en œuvre de ces nouvelles règles afin d'optimiser et de garantir vos financements.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les nouvelles règles applicables en matière de financement de l'apprentissage.
- > Expliquer le calendrier de paiement et ses échéances.
- > Calculer une proratisation en fonction des situations rencontrées.
- > Appliquer correctement ces règles dans des cas pratiques.

PROGRAMME**MAÎTRISER LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES
POUR LES CONTRATS CONCLUS À PARTIR DU
1^{ER} JUILLET 2025**

- Proratisation journalière.
- Nouvel échéancier de versement.
- Participation obligatoire des entreprises pour les contrats de niveaux 6 et 7.

**INTÉGRER LES NOUVEAUTÉS RÉGLEMENTAIRES
DANS SA RELATION AVEC LES OPCO
ET LES ENTREPRISES**

- Clauses financières dans la convention de formation : reste à charge, frais annexes, clauses de dédommagement.
- Gestion des majorations, minorations, trop-perçus et pièces justificatives de facturation.
- Dépôt du contrat, rôle des OPCO et contrôles.

INTÉGRER LES CAS D'USAGE

- Calcul du montant des NPEC en fonction de cas particuliers.
- Gestion de la facturation de la participation obligatoire (contrats de niveaux 6 et 7).
- Identification des cas d'exonération de la minoration des NPEC pour les enseignements à distance.
- Gestion des cas particuliers : rupture anticipée, nouveau contrat...

**ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS DE 2026 ET L'AVENIR
DES NPEC**

- Vers une nouvelle méthode de fixation des NPEC par les branches professionnelles.
- Vers un NPEC unique par certification : de 800 000 à 3 500 NPEC.
- Le plafonnement des NPEC et les bonifications de l'État.



7 heures sur 1 jours
de 9 h à 17 h



Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine



995 € HT (TVA 20 %)
1 194 € TTC



De 5 à 9 personnes maximum